

Lettre d'information chantier éolien

Communes de Solesmes, Briastre et Neuville



Parc éolien Les Cent Mencaudées

Présentation des travaux

Le chantier de construction du projet éolien Les Cent Mencaudées est entré en construction le **1^{er} juillet 2025**.

À la fin du mois d'août, l'avancement des travaux est le suivant :

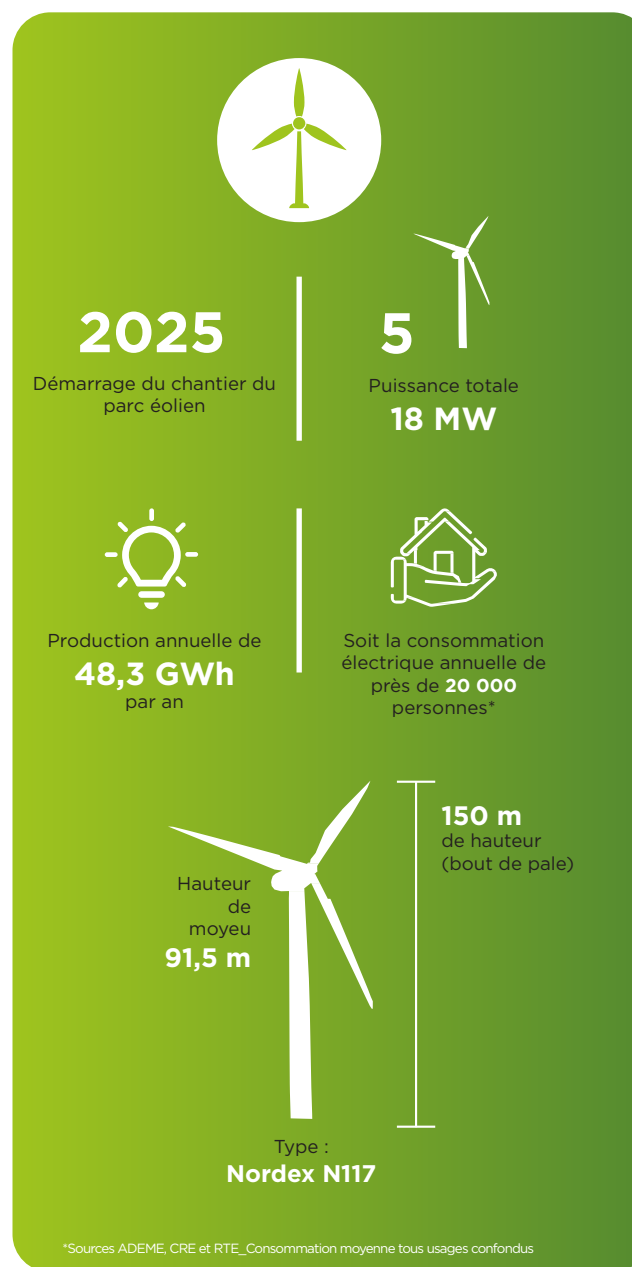
- Les pistes d'accès et plateformes ont été construites ;
- Les voiries existantes ont été renforcées ;
- Les excavations des massifs de fondations ont été réalisées ;
- Les réseaux entre les éoliennes ont été enfouis.

Le ferrailage des massifs des fondations commencera fin septembre et le premier coulage est prévu au début du mois d'octobre, il se terminera à la fin du même mois.

Durant chaque journée de coulage, une soixantaine de toupies béton circuleront sur le parc éolien en empruntant essentiellement les voies de circulation du parc, depuis l'entrée principale de la RD955. Une attention particulière sera apportée au nettoyage des goulottes des toupies.

À la fin du mois de novembre, les fondations seront remblayées. Ainsi, le chantier reprendra en janvier 2026 avec le montage des éoliennes et ce jusqu'à fin la fin du mois d'avril.

Numéro 2 | Septembre 2025



ENVIRONNEMENT ET SUIVI

Boralex souhaite avant tout préserver le territoire et sa biodiversité. Ainsi, nous nous engageons sur le principe d'exemplarité environnementale avec entre autres :

- **Suivi environnemental** durant le chantier et durant l'exploitation du parc éolien visant à vérifier l'impact du parc sur la faune volante et à mettre en place des actions correctives si nécessaire ;
- **Balisage écologique** (mise en place de grillages protecteurs) sur les zones à forte sensibilité comme les haies, boisements ainsi que d'autres espaces pouvant accueillir des espèces animales.

Le chantier en image



Fondations

Une fondation est un massif de béton circulaire, peu profond (moins de 1,60 m). Une fois l'excavation creusée, on vient y placer une cage d'ancrage en acier, à laquelle on assemble tout autour un ferrailage, avant de couler le béton.

La taille de la fondation (diamètre = 23,90 m) est déterminée selon un dimensionnement spécifique qui dépend du type de sol, de la taille des éoliennes et de la classe de vent du site.

Renforcement du sol

Les caractéristiques du sol en place ne permettent pas d'y fonder directement le futur massif de certaines éoliennes du parc.

Des inclusions rigides en béton pouvant aller jusqu'à 16m de profondeur et d'un diamètre de 30cm sont en cours de réalisation.

Ces inclusions de renforcement supporteront la charge du massif de fondation et de la future éolienne.



Votre sécurité nous tient à coeur

Chez Boralex, votre sécurité et celle des hommes et femmes qui travaillent sur nos sites est notre priorité c'est pourquoi nous vous demandons de respecter ces quelques règles strictes à l'approche du chantier.

- Respecter les distances de sécurité et les dispositifs de signalisations spécifiques aux abords du chantier ;
- Ne pas pénétrer dans les périmètres de sécurités désignés, le parc étant équipé d'un dispositif de sécurité important ;
- Être vigilant en cas de passage de convoi exceptionnel.



L'équipe construction de Boralex tient à remercier les élus locaux, les propriétaires et exploitants agricoles, les entreprises et les bureaux d'études pour leur implication qui nous a permis de mener à bien ce projet.

1^{er}

Producteur indépendant éolien terrestre de France



77

Parcs éolien



6

Parcs solaires



2

Unités de stockage

1.4

GW

PUISSANCE TOTALE
INSTALLÉE



16

AGENCES & BASES
DE MAINTENANCE

+300

EMPLOYÉ(E)S

Publication

© Boralex
Septembre 2025



@boralexurope

boralex.com

BORALEX